****

**DEMANDE DE BOURSE CARO**

**Appel à candidatures – Année 2025**

* L’objectif de la bourse de recherche du CARO d’un montant de 3000 €, est de soutenir un candidat investi en anesthésie-réanimation obstétricale et ayant le projet d’une activité de recherche clinique ou fondamentale dans ce domaine.
* Cette activité de recherche peut avoir lieu en France ou à l’étranger comme, par exemple, la réalisation d'une année de recherche "mobilité" dans le cadre d'un Master 2 ou d'une thèse de sciences.
* La bourse est destinée à des étudiants ou des cliniciens-chercheurs, **âgés de moins de 45 ans, à jour de leur cotisation auprès du CARO**.

**Le dossier est à adresser exclusivement en version PDF**

**à Max Gonzalez Estevez** ([max.gonzalezestevez@chu-lille.fr](mailto:max.gonzalezestevez@chu-lille.fr))

**avant le 31 Mars 2025 à minuit.**

**Les documents officiels peuvent être scannés.**

La rédaction se fait sur le document joint en respectant le plan suivant :

I. LE DEMANDEUR

1. Informations générales
2. Curriculum vitae
3. Principales publications du demandeur et de l’équipe participant à l’étude

II. PROJET DE RECHERCHE

1. Titre du projet
2. Résumé
3. Exposé détaillé du projet de recherche
   1. Situation actuelle des connaissances sur le sujet
   2. But du projet
   3. Méthodes
   4. Résultats attendus
   5. Destination du montant de la bourse, précision des autres financements de l’étude
   6. Agenda prévisionnel de l’étude

III. ASPECTS REGLEMENTAIRES VIS-A-VIS DE LA RECHERCHE

IV. OBLIGATIONS DES BOURSIERS

**I. LE DEMANDEUR :**

**1. Informations générales :** Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse professionnelle :

Affiliation Unité (UPRES, ESPRI, Unité…) :

Tel professionnel :

Adresse personnelle :

Tél personnel :

**Membre du CARO à jour de cotisation : OUI2. Curriculum vitae :**

Tracez les grandes lignes de votre trajet professionnel, en mettant en avant les compétences acquises et les formations suivies (DU, maîtrise, DEA, Master, thèse d’Université etc...). Une page maximum.

**3. Principales publications du demandeur ou de l’équipe participant à l’étude :**

Classez les publications en quatre catégories :

1. Articles originaux, revues avec comité de lecture

2. Résumés publiés dans une revue (ASA, ESA, SFAR etc…)

3. Publications didactiques

4. Livres et chapitres de livres

**II. PROJET DE RECHERCHE :**

**1. Titre :**

**2. Résumé :**

Précisez les objectifs, les méthodes, les résultats attendus. Soulignez les mots-clés (10 au maximum). Ne pas dépasser la page.

**3. Exposé détaillé du programme de recherche :**

Reprendre le plan suivant :

3. 1. Situation actuelle des connaissances sur le sujet

3. 2. But du projet

3. 3. Méthodes

3. 4. Résultats attendus

3. 5. Destination du montant de la bourse, précision des autres financements de l’étude

3. 6. Agenda prévisionnel de l’étude

**III. ASPECTS REGLEMENTAIRES VIS-A-VIS DE LA RECHERCHE :**

1. **En cas de recherche clinique**
   1. Promoteur de la recherche :
      1. Etablissement hospitalier
      2. Vous-même
      3. Autre (préciser)
      4. Sans objet
   2. Rapport bénéfice/risque de la recherche :
   3. Loi Jardé et soumission à un Comité de Protection des Personnes (CPP) :
      1. En attente de l’avis du CPP (joindre justificatif)
      2. Avis Favorable (joindre justificatif)
      3. Sans objet
2. **En cas de recherche expérimentale sur animaux vivants :** 
   1. Numéro d’agrément d’établissement d’expérimentation animale
      1. Animalerie :
      2. Salles d’expérimentation (si lieu différent) :
   2. Numéro de l’autorisation d’expérimenter sur animaux vivants (niveau 1)

**Date :**

**Signature du demandeur :**

**IV. OBLIGATIONS DES BOURSIERS DU CARO :**

Je soussigné(e) …………………………………………… m'engage, dans le cas où ma demande de bourse serait acceptée par le Collège d’Anesthésie-Réanimation en Obstétrique (CARO) :

1. A faire état du soutien du Collège d’Anesthésie-Réanimation en Obstétrique (en français dans le texte) dans tous les travaux publiés à partir du projet de recherche soumis (« Le Dr X a bénéficié d'une bourse du Collège d’Anesthésie-Réanimation en Obstétrique (CARO) »).

2. A soumettre les travaux de recherche effectués au congrès annuel de la SFAR (Société Française d'Anesthésie et de Réanimation) et au congrès de printemps du CARO (Collège d’Anesthésie-Réanimation en Obstétrique).

3. A fournir un pré-rapport, à la fin de la durée de la bourse, et un rapport final des travaux de recherche effectués, au plus tard 2 ans après la fin de la bourse, et à les adresser au Comité Scientifique du CARO (Collège d’Anesthésie-Réanimation en Obstétrique).

Fait à : le

Signature :